

# Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses 1<sup>er</sup> trimestre 2016

**1<sup>er</sup> trimestre 2016: -0,49 %**

Début d'année décevant, avec une lueur d'espoir en mars

La quote-part des actions suisses a atteint un nouveau plancher – et l'immobilier un nouveau plafond

Net fléchissement des droites roulantes rendement-risque sur deux ans

## **NOUVELLES ÉVALUATIONS**

Répartition des placements immobiliers et alternatifs

Indication de la durée modifiée pour les placements directs en obligations



# Indice et rémunération minimale depuis janvier 2000

## Début d'année décevant pour l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses, mais première lueur d'espoir en mars

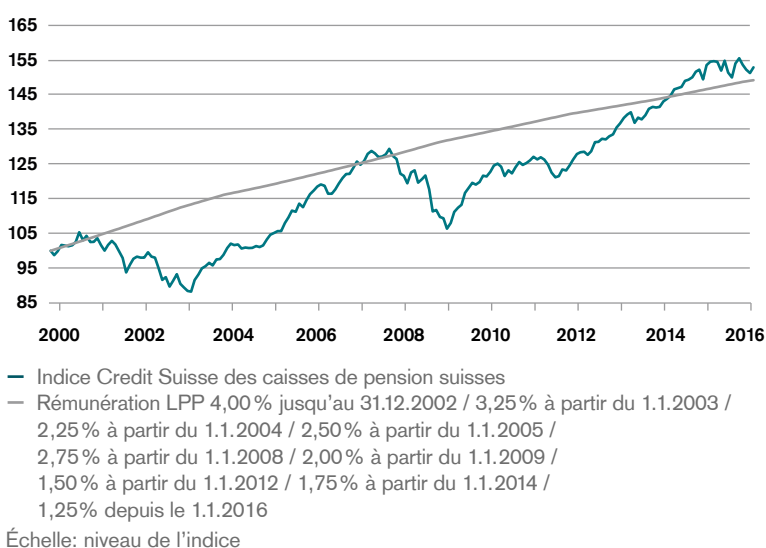
Au cours du trimestre sous revue, l'indice a chuté de 0,49 %, soit une baisse 0,75 point, s'inscrivant à 152,92 points au 31 mars 2016 (base de 100 points au début de l'année 2000). Après une évolution négative en janvier (-0,94 %) et en février (-0,64 %), il a manifesté en mars les premiers signes d'un redressement (1,10 %). Néanmoins, cette solide performance récente n'a pas pu compenser l'affaiblissement des mois précédents.

La majeure partie du recul de l'indice des caisses de pension est imputable à la catégorie de placement des actions. En effet, au cours du trimestre sous revue, ce sont principalement les actions suisses (-1,02 %) et les actions étrangères (-0,59 %) qui ont contribué à ce résultat négatif, suivies par les placements alternatifs (-0,09 %). En revanche, les obligations suisses (0,48 %), l'immobilier (0,43 %), les liquidités (0,21 %), les obligations en monnaies étrangères (0,07 %) et les hypothèques (0,03 %) ont apporté une contribution positive.

Le niveau du taux d'intérêt minimum LPP (1,25 % p. a. depuis janvier 2016, base de 100 points au début de l'année 2000) a progressé de 0,47 point (soit 0,31 %) durant le trimestre sous revue pour s'établir à 149,20 points. Le rendement de l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses est inférieur de 0,80 % à l'objectif LPP durant le trimestre sous revue.

L'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses (depuis le 1.1.2000) affiche un rendement annualisé de 2,65 % au 31 mars 2016, tandis que la rémunération minimale LPP annualisée s'inscrit à 2,49 %.

Figure 1a:



Le calcul de l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses se base sur les performances (avant déduction des frais de gestion) réalisées par les institutions de prévoyance suisses dont les valeurs patrimoniales sont conservées auprès du Credit Suisse dans le cadre d'un global custody. En revanche, la gestion de fortune et l'activité de conseil sont effectuées par les caisses de pension elles-mêmes ou par des tiers. En sa qualité de global custodian, le Credit Suisse n'exerce aucune influence sur la performance de ces institutions.

**Tableau 1a: Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses**

1.1.2000–31.3.2016

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Rende- ment annuel
2000	98,74	99,88	101,68	101,51	101,32	101,59	102,55	105,34	103,07	104,32	102,56	102,60	2,60 %
2001	103,67	101,59	100,05	101,68	102,86	101,84	99,81	97,94	93,78	95,97	97,71	98,34	-4,15 %
2002	98,03	98,04	99,58	98,32	98,06	94,85	91,62	92,43	89,71	91,36	93,28	90,49	-7,98 %
2003	89,45	88,45	88,23	91,59	93,15	94,94	95,58	96,56	95,80	97,53	97,65	98,86	9,25 %
2004	100,81	102,10	101,65	101,84	100,69	100,94	100,79	100,87	101,36	101,07	101,56	103,30	4,49 %
2005	104,68	105,18	105,70	105,67	108,04	109,62	111,59	111,29	113,60	112,59	114,66	116,33	12,62 %
2006	117,42	118,55	119,14	118,75	116,48	116,48	117,75	119,43	121,02	122,17	122,20	123,99	6,58 %
2007	125,74	124,83	125,95	127,98	128,79	128,08	127,04	127,22	127,83	129,40	127,28	126,52	2,04 %
2008	122,25	121,64	119,45	122,61	123,22	119,65	120,65	121,72	117,76	111,35	111,77	109,76	-13,25 %
2009	109,40	106,38	108,02	111,24	112,43	113,27	116,69	118,21	119,61	119,10	119,84	121,68	10,86 %
2010	121,42	122,79	124,59	125,15	124,24	121,57	123,23	122,32	124,06	125,64	124,77	125,33	3,01 %
2011	126,09	127,10	126,37	126,95	126,32	124,84	122,56	121,22	121,52	123,47	123,19	124,63	-0,56 %
2012	126,33	127,90	128,42	128,55	127,69	128,72	131,33	131,44	132,31	132,13	133,04	133,61	7,21 %
2013	135,56	136,71	138,31	139,33	139,95	136,91	138,40	137,89	139,14	140,95	141,50	141,30	5,76 %
2014	141,53	143,11	143,80	144,68	146,55	146,91	147,27	149,01	149,32	150,06	151,64	152,23	7,73 %
2015	149,45	153,54	154,53	154,71	154,51	151,98	154,82	151,40	149,99	154,04	155,54	153,67	0,95 %
2016	152,24	151,26	152,92										-0,49 %

**Tableau 1b: Contribution à la performance (mensuelle)**

Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses (1.1.2016–31.3.2016)

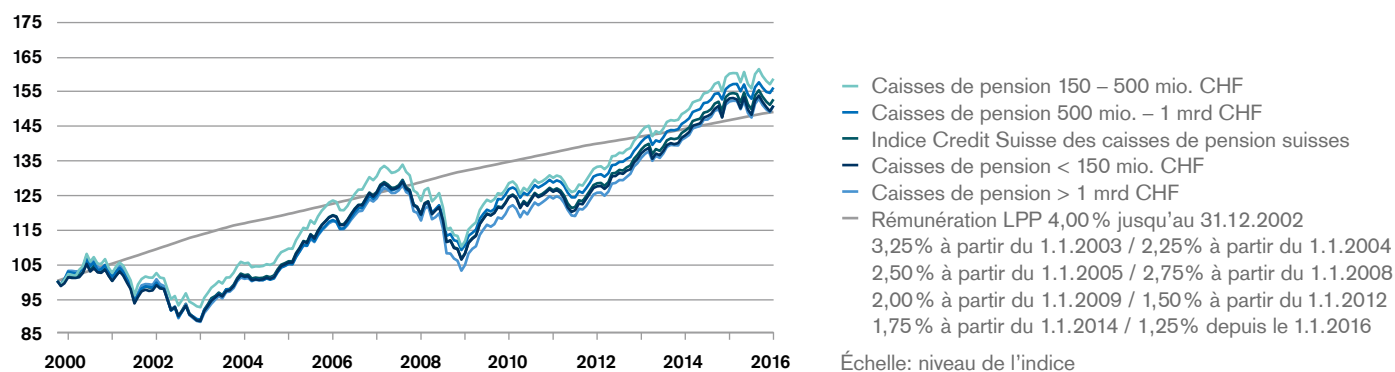
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	YTD
Liquidités	-0,14 %	0,19 %	0,16 %										0,21 %
Obligations CHF	0,31 %	0,21 %	-0,04 %										0,48 %
Obligations ME	0,17 %	-0,12 %	0,01 %										0,07 %
Actions Suisse	-0,70 %	-0,47 %	0,15 %										-1,02 %
Actions étrangères	-0,70 %	-0,52 %	0,63 %										-0,59 %
Placements alternatifs	0,03 %	-0,07 %	-0,05 %										-0,09 %
Immobilier	0,08 %	0,13 %	0,22 %										0,43 %
Hypothèques	0,02 %	0,01 %	-0,01 %										0,03 %
Autres	-0,01 %	-0,01 %	0,01 %										-0,01 %
Total	-0,94 %	-0,64 %	1,10 %										-0,49 %

Figure 1b:

**Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses selon les volumes d'actifs**

La figure 1b différencie les caisses de pension selon les volumes d'actifs suivants:

< 150 millions CHF, 150–500 millions CHF, 500 millions–1 milliard CHF et > 1 milliard CHF



**Tableau 1c: Performance**

1.1.2016–31.3.2016

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	YTD
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	-0,94 %	-0,64 %	1,10 %										-0,49 %
Caisses de pension > 1 milliard CHF	-0,90 %	-0,51 %	1,25 %										-0,17 %
Caisses de pension 500 millions–1 milliard CHF	-0,82 %	-0,22 %	1,04 %										-0,01 %
Caisses de pension 150–500 millions CHF	-0,91 %	-0,62 %	1,03 %										-0,50 %
Caisses de pension < 150 millions CHF	-1,00 %	-0,81 %	1,09 %										-0,73 %

**Tableau 1d: Performance annualisée**

1.1.2000–31.3.2016

	Performance annualisée depuis le 1.1.2000
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	2,65 %
Rémunération LPP	2,49 %
Caisses de pension > 1 milliard CHF	2,57 %
Caisses de pension 500 millions–1 milliard CHF	2,79 %
Caisses de pension 150–500 millions CHF	2,89 %
Caisses de pension < 150 millions CHF	2,57 %

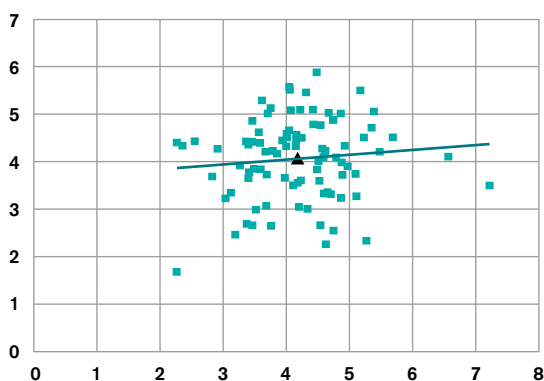
# Positions rendement/risque

## Droite sur cinq ans – le rendement annualisé diminue légèrement pendant le trimestre sous revue, tandis que le risque annualisé augmente

La droite des positions rendement/risque annualisées sur cinq ans pour les diverses caisses de pension (cf. illustration 2a) s'est légèrement aplatie au 1<sup>er</sup> trimestre 2016. La moyenne non pondérée des rendements annualisés a cédé 0,27 % par rapport au trimestre précédent et se situe à 3,89 %, tandis que la moyenne non pondérée des risques annualisés a progressé de 0,11 % à 4,18 % (triangle noir). Dans le segment inférieur à 4 % de risque annualisé, on ne trouve plus que près de 38 % des institutions de prévoyance au 31 mars 2016 (contre 46 % au 31.12.2015). Au 31 mars 2016, il existait deux institutions de prévoyance situées au-dessus du risque annualisé de 6 %.

**Figure 2a:**

Comparaison du risque et du rendement sur une base annualisée; analyse roulante sur cinq ans, résultats d'avril 2011 à mars 2016



Axe des ordonnées: rendement annualisé (en %)

Axe des abscisses: risque annualisé (en %)

**Tableau 2a: Chiffres-clés**

1.4.2011–31.3.2016

	Risque	Rendement	Ratio de Sharpe
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	4,18 %	3,89 %	1,05
Caisses de pension > 1 milliard CHF	4,23 %	4,02 %	1,06
Caisses de pension 500 millions–1 milliard CHF	3,59 %	3,97 %	1,21
Caisses de pension 150–500 millions CHF	3,93 %	4,09 %	1,14
Caisses de pension < 150 millions CHF	4,47 %	3,70 %	0,93

**Tableau 2b: Marges de rendement**

1.04.2011–31.3.2016

	Minimum	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile	Maximum
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	1,68 %	3,56 %	4,21 %	4,58 %	5,88 %
Caisses de pension > 1 milliard CHF	2,27 %	3,56 %	3,99 %	5,08 %	5,88 %
Caisses de pension 500 millions–1 milliard CHF	3,23 %	3,66 %	4,21 %	4,43 %	4,86 %
Caisses de pension 150–500 millions CHF	1,68 %	3,84 %	4,34 %	4,58 %	5,51 %
Caisses de pension < 150 millions CHF	2,34 %	3,33 %	4,09 %	4,51 %	5,57 %

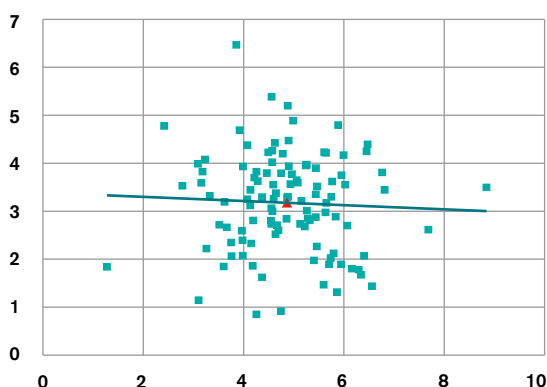
Les graphiques rendement/risque présentent une évolution roulante sur cinq et deux ans. Sont pris en compte uniquement les portefeuilles ayant figuré dans l'indice durant toute la période considérée. Les portefeuilles constitués par exemple le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ne sont pas retenus pour l'analyse roulante sur cinq ans (1.4.2011–31.3.2016) mais figurent dans l'analyse roulante sur deux ans.

## Droite sur deux ans – nette réduction du rendement annualisé avec une légère évolution du risque

La droite sur deux ans (figure 2b, 1.4.2014–31.3.2016) s'est aplatie par rapport au quatrième trimestre 2015 et affiche même une tendance légèrement négative. La moyenne non pondérée des rendements annualisés (triangle rouge) a perdu 1,17 point de pourcentage et se situe à 3,12 % sur le trimestre sous revue, pour un risque moyen non pondéré qui n'a gagné que 0,18 point de pourcentage à 4,87 %.

Figure 2b:

Comparaison du risque et du rendement sur une base annualisée; analyse roulante sur deux ans, résultats d'avril 2014 à mars 2016



Axe des ordonnées: rendement annualisé (en %)

Axe des abscisses: risque annualisé (en %)

### Tableau 2c: Chiffres-clés

1.4.2014–31.3.2016

	Risque	Rendement	Ratio de Sharpe
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	4,87 %	3,12 %	0,79
Caisses de pension > 1 milliard CHF	4,67 %	3,22 %	0,84
Caisses de pension 500 millions–1 milliard CHF	4,24 %	3,33 %	0,87
Caisses de pension 150–500 millions CHF	4,53 %	3,19 %	0,90
Caisses de pension < 150 millions CHF	5,37 %	2,98 %	0,66

### Tableau 2d: Marges de rendement

1.4.2014–31.3.2016

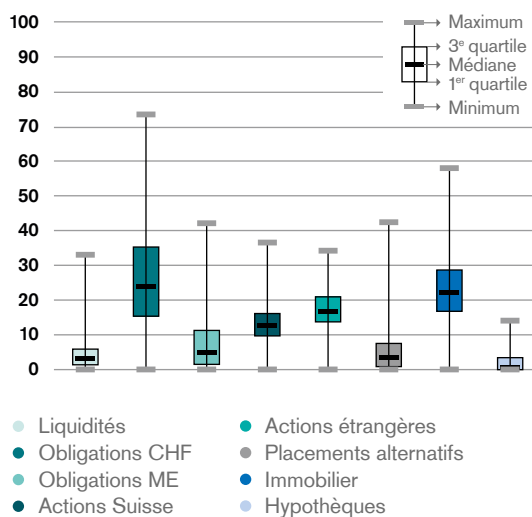
	Minimum	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile	Maximum
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	0,85 %	2,59 %	3,28 %	3,82 %	6,46 %
Caisses de pension > 1 milliard CHF	1,84 %	2,34 %	3,28 %	3,82 %	6,46 %
Caisses de pension 500 millions–1 milliard CHF	1,86 %	2,52 %	3,44 %	3,93 %	3,99 %
Caisses de pension 150–500 millions CHF	0,85 %	2,71 %	3,32 %	3,97 %	5,38 %
Caisses de pension < 150 millions CHF	0,91 %	2,22 %	3,01 %	3,79 %	4,88 %

# Allocation d'actifs

## La quote-part des actions suisses a atteint un nouveau plancher – et l'immobilier un nouveau plafond

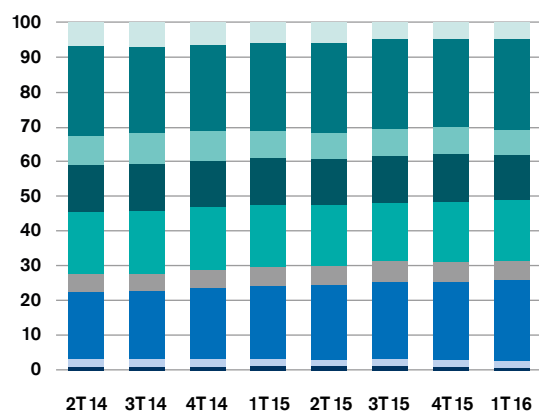
Dans l'allocation d'actifs au 31 mars 2016, on constate par rapport au trimestre précédent une réduction de la quote-part des actions de 0,83 point de pourcentage à 30,22 % (31,05 % au 4<sup>e</sup> trimestre). La majeure partie de cette évolution s'explique par les actions suisses, qui ont reculé de 0,85 point de pourcentage et atteint un plancher de 12,90 %. La part des actions étrangères n'a évolué que de manière marginale. Et celle des obligations a gagné 0,19 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 33,22 % au cours du trimestre sous revue. On note une réduction de 0,22 % de la quote-part des obligations étrangères, à 7,37 %, alors que les obligations en francs suisses ont progressé de 0,19 point de pourcentage à 25,85 %. En outre, la part des placements immobiliers a atteint un nouveau record à 23,05 %, ce qui correspond à une augmentation de 0,68 point de pourcentage. Les placements alternatifs, les hypothèques et les liquidités ont également légèrement progressé.

Figure 4:



Échelle: en %

Figure 3:



	2T 14	3T 14	4T 14	1T 15	2T 15	3T 15	4T 15	1T 16
Liquidités	6,80	7,01	6,51	5,86	5,86	4,71	4,74	4,88
Obligations CHF	25,78	24,91	24,89	25,27	25,89	25,91	25,44	25,85
Obligations ME	8,45	8,79	8,34	7,94	7,63	7,82	7,59	7,37
Actions Suisse	13,19	13,44	13,36	13,36	13,11	13,20	13,75	12,90
Actions étrangères	18,05	17,94	17,82	17,80	17,38	16,85	17,30	17,32
Placements alternatifs	4,88	4,87	5,26	5,34	5,49	5,93	5,59	5,64
Immobilier	19,41	19,73	20,48	21,00	21,35	22,15	22,37	23,05
Hypothèques	2,21	2,06	2,04	2,07	2,01	2,01	2,01	2,05
Autres	1,23	1,25	1,29	1,36	1,28	1,42	1,22	0,95

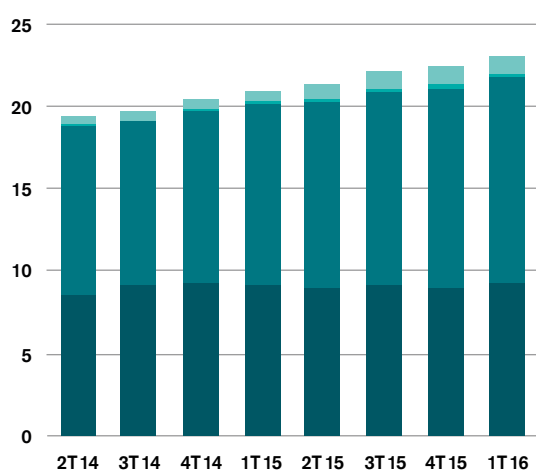
Échelle: en %

## Répartition de la part de l'immobilier

Dans cette analyse, nous vous présentons la composition de la quote-part de l'immobilier dans l'allocation d'actifs. À cet égard, nous distinguons les placements immobiliers en Suisse et à l'étranger, ainsi que les placements directs et indirects. On remarque tout d'abord que la majeure partie de la part de l'immobilier concerne des biens situés en Suisse (94,40 %). 57 % sont investis via des placements indirects et près de 43 % via des placements directs. En outre, on relève que la part de l'immobilier suisse a constamment augmenté sur les derniers trimestres, aussi bien pour les place-

ments directs qu'indirects. Concernant l'immobilier étranger, on comptabilise environ 78 % de placements indirects et 22 % de placements directs. Une analyse à long terme montre par ailleurs que les engagements dans l'immobilier étranger, tant par des placements directs que par des placements indirects, ont doublé au cours des deux dernières années. Malgré tout, cette part reste bien en-deçà de la limite fixée à 10 % par la directive de placement de l'OPP 2.

Figure 5:



	2T 14	3T 14	4T 14	1T 15	2T 15	3T 15	4T 15	1T 16
● Immobilier Suisse direct	8,54	9,18	9,29	9,08	9,06	9,11	9,03	9,34
● Immobilier Suisse indirect	10,25	9,88	10,41	11,07	11,25	11,82	12,10	12,42
● Immobilier étranger direct	0,10	0,12	0,17	0,15	0,15	0,20	0,26	0,28
● Immobilier étranger indirect	0,52	0,56	0,61	0,70	0,89	1,02	0,98	1,01

Échelle: en %

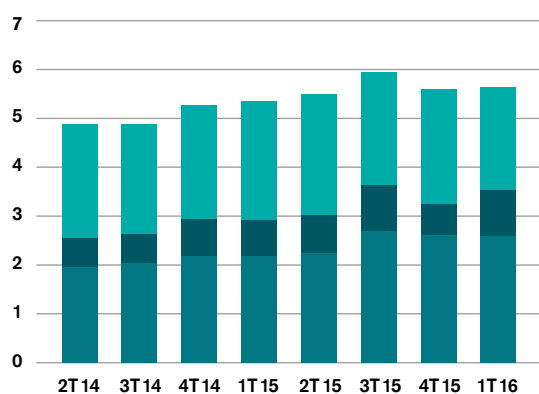


## Répartition des placements alternatifs

La part des placements alternatifs a légèrement augmenté ces deux dernières années et se situe à 5,64 % durant le trimestre sous revue. La plus grande part des placements alternatifs concerne les hedge funds, avec environ 46 %, suivis par les

matières premières (env. 37 %). Les placements en private equity ont aussi constamment progressé, mais avec 17 %, ils restent la plus petite part des placements alternatifs.

Figure 6:



	2T 14	3T 14	4T 14	1T 15	2T 15	3T 15	4T 15	1T 16
● Matières premières	2,33	2,23	2,32	2,42	2,47	2,29	2,33	2,10
● Private equity	0,59	0,59	0,74	0,73	0,77	0,93	0,64	0,94
● Hedge funds	1,97	2,05	2,20	2,19	2,24	2,70	2,62	2,60

Échelle: en %

## Duration modifiée

La duration modifiée n'a pas cessé d'augmenter durant le trimestre sous revue, atteignant 5,96 au 31 mars 2016. Ce chiffre s'explique par la baisse des taux d'intérêt ainsi que par l'allongement des durations au sein de l'indice.

**Tableau 3a: Duration modifiée<sup>1</sup>**

1.1.2016–31.3.2016

	Janv. 16	Fév. 16	Mars 16	Avril 16	Mai 16	Juin 16	Juillet 16	Août 16	Sept. 16	Oct. 16	Nov. 16	Déc. 16
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	5,80	5,91	5,96									
Caisses de pension > 1 milliard CHF	5,66	5,81	5,95									
Caisses de pension 500 millions–1 milliard CHF	5,96	6,01	6,05									
Caisses de pension 150–500 millions CHF	5,96	6,10	6,15									
Caisses de pension < 150 millions CHF	5,70	5,79	5,80									

**Tableau 3b: Duration modifiée<sup>1</sup>**

1.1.2015–31.12.2015

	Janv. 15	Fév. 15	Mars 15	Avril 15	Mai 15	Juin 15	Juillet 15	Août 15	Sept. 15	Oct. 15	Nov. 15	Déc. 15
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	5,46	5,60	5,67	5,73	5,80	5,76	5,75	5,77	5,77	5,76	5,80	5,81
Caisses de pension > 1 milliard CHF	5,58	5,64	5,71	5,75	5,85	5,81	5,73	5,78	5,70	5,75	5,68	5,65
Caisses de pension 500 millions–1 milliard CHF	6,16	5,96	6,05	5,76	5,90	5,74	5,69	5,68	5,63	5,87	5,86	5,82
Caisses de pension 150–500 millions CHF	5,58	5,89	5,84	5,91	5,95	5,83	5,84	5,85	5,89	5,93	5,97	6,04
Caisses de pension < 150 millions CHF	5,21	5,31	5,46	5,59	5,64	5,70	5,69	5,72	5,74	5,61	5,71	5,71

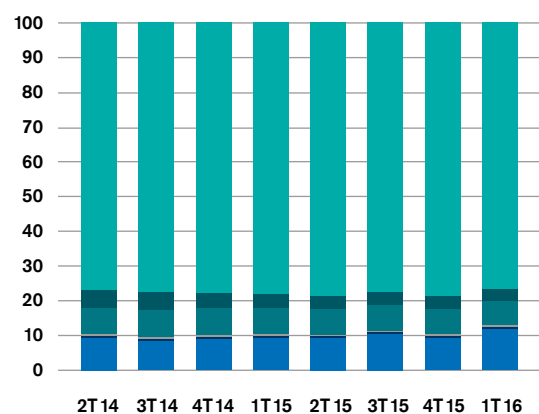
<sup>1</sup> Remarque: la duration modifiée représente la sensibilité directe (en %) du cours de l'obligation à une évolution de 1 % du taux du marché. Lors du calcul de la duration modifiée, seuls les investissements directs en obligations sont pris en compte (hors placements collectifs).

# Allocation des monnaies

## Baisse de la quote-part du franc suisse

Durant le trimestre sous revue, la quote-part du franc suisse a cédé 2,21 points de pourcentage par rapport à son plus haut sur plusieurs années de fin 2015 et s'est établie à 76,42 %. La part de l'USD s'est également réduite de 0,27 point de pourcentage, à 7,10 %. En ce qui concerne les monnaies EUR, JPY et GBP, les évolutions étaient marginales.

Figure 7:



	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15	3T15	4T15	1T16
● CHF	76,92	77,49	77,69	77,93	78,51	77,41	78,63	76,42
● EUR	5,03	4,96	4,45	4,21	3,86	3,85	3,68	3,59
● USD	7,55	7,80	7,70	7,39	7,36	7,39	7,37	7,10
● GBP	0,59	0,58	0,54	0,50	0,47	0,46	0,45	0,49
● JPY	0,66	0,64	0,55	0,63	0,52	0,54	0,57	0,51
● Autres	9,25	8,52	9,06	9,34	9,28	10,35	9,30	11,88

Échelle: en %

1 victoire témoigne de l'ambition.  
**7 victoires** attestent la compétence.

Cette année encore, nous avons remporté  
les distinctions suivantes:

Best Swiss Global Custodian 2016  
Best European Global Custodian 2016

R&M SURVEYS 



Nous sommes très heureux d'avoir reçu une excellente évaluation  
tant de la part de nos clients que de leurs gestionnaires de portefeuille.  
Notre promesse: nous continuons sur notre lancée.

[credit-suisse.com/globalcustody](http://credit-suisse.com/globalcustody)



CREDIT SUISSE AG  
Global Custody Solutions  
Uetlibergstrasse 231  
CH-8070 Zurich  
+41 44 335 75 47  
global.custody@credit-suisse.com  
[www.credit-suisse.com/globalcustody](http://www.credit-suisse.com/globalcustody)

Le calcul de l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses se base sur les performances déclarées par les institutions de prévoyance suisses dont les valeurs patrimoniales sont conservées auprès du Credit Suisse dans le cadre d'un global custody. En revanche, la gestion de fortune et l'activité de conseil sont effectuées par les caisses de pension elles-mêmes ou par des tiers. En sa qualité de global custodian, le Credit Suisse n'exerce aucune influence sur la performance de ces institutions. En tant que prestataire leader de services de global custody, le Credit Suisse est en mesure d'établir des évaluations représentatives de la réalité, car elles sont fondées sur un large éventail de caisses de pension suisses. Ces données procurent, au niveau du système, une vue d'ensemble actuelle des activités de placement dans le deuxième pilier puisque les institutions de prévoyance (hors institutions avec assurance complète) représentent quelque 80 % de l'ensemble des avoirs LPP. Lors de l'interprétation de ces chiffres, il faut toujours garder présent à l'esprit que l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses n'est pas un indice de performance artificiel, mais qu'il repose sur des données réelles des caisses de pension. Par conséquent, cet indice «vit», donnant ainsi une image beaucoup plus fidèle des placements des caisses de pension suisses. Par contre, les possibilités de comparaison dans le temps sont quelque peu limitées en raison des révisions fréquentes de cet indice. L'indice Credit Suisse n'en est pas moins un très bon indicateur instantané, d'autant qu'il reste difficile d'obtenir des chiffres actuels précis à la décimale près lorsqu'il s'agit d'analyser le secteur des caisses de pension dans sa globalité.